

L'an deux mille vingt, le jeudi 8 octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

Date de convocation :

Le 1^{er} octobre 2020

NOMBRE :

- de conseillers : 23

- de présents : 20

- de votants : 23

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'Etat :

56_2020

Secrétaire de Séance :

Mme Fanny RICHARD

OBJET :

➤ DM 1

Ainsi fait et délibéré en séance

les jours, mois et an susdits

Le Maire



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

Étaient présents (20) :

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, Virginie SOIGNEUX, Fanny RICHARD, Xavier LACAILLE, Valérie MAHIEU, Charles BENJABEN, Gwenaëlle BEAUDON, Sandrine MERCIER, Stéphane SANSONE, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Sabine TROUILLET, Marie-Noëlle LALLIER, Romain POLLART, Jean-Philippe MICHEL, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS, Marie-Claire DELAIRE

Ont donné pouvoir (3) : François BLAT donne pouvoir à François ERLEM, Simon BRASSART donne pouvoir à Virginie SOIGNEUX, Michael DELATTRE donne pouvoir à Françoise DUPUIITS

Absents (0) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la réception d'un titre de perception de la Direction Générale des Finances Publiques afin d'être remboursé d'un trop-perçu de taxe locale d'équipement versée par l'Etat en 2010. Il est donc nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires afin de procéder au remboursement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

* nature dépense 60632 « Fournitures de petit équipement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : - 671 €,

* nature dépense 023 « Virement à la section d'investissement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 671 € ;

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* nature dépense 10223 « Taxe Locale d'Equipement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 671 €,

* nature recette 021 « Virement de la section de fonctionnement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 671 €.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des factures relatives aux travaux d'agrandissement du Cabinet Médical réalisés par les Services Techniques en 2019 doivent être rajoutées aux travaux en régie déjà enregistrés dans le BP 2020. Il est donc nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires afin de passer les écritures (opérations d'ordre).

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

* nature recette 722 « Immobilisations corporelles », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 21 976 €,

* nature dépense 023 « Virement à la section d'investissement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 21 976 € ;

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* nature dépense 21318 « Autres bâtiments publics », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 21 976 €,

* nature recette 021 « Virement de la section de fonctionnement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 21 976 €.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que pourraient être installés sur l'Eglise Saint Pierre maîtrise d'œuvre doit être signé. Il est donc nécessaires afin de régler les factures de maîtrise d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le
ID : 059-215903311-20201009-56_2020-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

* nature dépense 6232 « Fêtes et cérémonies », fonction 024 « Fêtes et cérémonies » :

- 19 080 €,

* nature dépense 023 « Virement à la section d'investissement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 19 080 € ;

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* nature dépense 2313 « Constructions », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité », opération 725 « M.O. installation de panneaux photovoltaïques Eglise : + 19 080 €,

* nature recette 021 « Virement de la section de fonctionnement », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité » : + 19 080 €.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des avances forfaitaires ont été demandées par des entreprises intervenant dans les travaux de construction du restaurant scolaire polyvalent. Un montant de 134 184,00 € a été inscrit au BP 2020. Afin de résorber ces avances, des opérations d'ordre budgétaires doivent être passées en dépenses et en recettes d'investissement. Il est donc nécessaire d'inscrire les crédits.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* nature dépense 2313 « Constructions », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité », chapitre 041 « Opérations patrimoniales » : + 134 184 €,

* nature recette 238 « Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles », fonction 020 « Administration générale de la Collectivité », chapitre 041 « Opérations patrimoniales » :
+ 134 184 €.

Sur ces bases, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité.**

D'acter la DM 1 du budget principal 2020